

**DECLARATION INITIALE**  
**D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-47 du code de l'environnement

**1- DECLARANT**

**Personne morale**                       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique

Pour une personne morale

N° SIRET

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone

Fax

(facultatif)

Mél

**Signataire de la déclaration** (pour une personne morale)

Nom

Prénom

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION****Adresse de l'installation** :     identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

Enseigne ou nom usuel du site

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Fax

(facultatif)

**Description générale de l'installation** (présentation de l'activité exercée sur le site...) :

Présence de données confidentielles dans la déclaration :  Oui  Non  
Si oui, préciser lesquelles :

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, il s'agit d'une demande de modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) qui sera soumise à l'avis de l'inspection des installations classées.

Indiquer quelle est la connexité de la nouvelle installation avec les installations existantes :

Présence d'une pièce jointe concernant la connexité de la nouvelle installation avec les installations existantes :  Oui  Non

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non
- une installation classée relevant du régime de déclaration :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

#### 3-1 CADASTRE ET PLANS

L'installation est implantée sur le territoire de plusieurs départements :  Oui  Non  
Si oui, préciser les numéros des départements concernés :

L'installation est implantée sur le territoire de plusieurs communes :  Oui  Non  
Si oui, préciser les noms des communes concernées :

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m,**

- **Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum**, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 3-2 PERMIS DE CONSTRUIRE

La mise en œuvre de l'installation nécessite un **permis de construire** :  Oui  Non

Si oui, le déclarant s'engage à déposer sa demande de permis de construire en même temps qu'il adresse la présente déclaration (article L512-15 du code de l'environnement).

## 4 – NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

Numéro de la rubrique	Alinéa	Désignation de la rubrique	Capacité de l'activité	Unité	Régime <sup>1</sup> (D ou DC)

Les rubriques de la nomenclature des installations classées sont consultables sur le site internet AIDA : <http://www.ineris.fr/aida> (rubrique « Réglementation, Classement thématique, Nomenclature des IC »).

**Commentaires** (notamment, pour les rubriques de la nomenclature des installations classées dont la capacité est exprimée en « équivalent », préciser le détail des calculs) :

<sup>1</sup> D : Régime de déclaration, DC : Régime de déclaration avec contrôle périodique.

## 5 – PRESENTATION DES MODES D'EXPLOITATION

### 5 - 1 MODES ET CONDITIONS D'UTILISATION, D'EPURATION ET D'EVACUATION DES EAUX RESIDUAIRES, EFFLUENTS ET DES EMANATIONS DE TOUTE NATURE

a) Prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée :  Oui  Non

Si oui, préciser le ou les modes de prélèvement de l'eau :

- réseau public de distribution d'eau : volume maximum annuel en m<sup>3</sup> :
- milieu naturel (hors forage souterrain) : volume maximum annuel en m<sup>3</sup> :
- forage souterrain : volume maximum annuel en m<sup>3</sup> : 
  - de plus de 10 mètres de profondeur
- autres, préciser :

b) Rejet d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation classée :  Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des eaux résiduaires :

Exutoire des eaux résiduaires :

- réseau collectif avec station d'épuration
- milieu naturel ou réseau collectif dépourvu de station d'épuration  
s'il y a traitement (ou pré-traitement) sur site des eaux résiduaires avant rejet, préciser le traitement :

volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel en m<sup>3</sup> :

Autres commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

c) Epandage :  Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des matières épandues :

Numéros des îlots PAC<sup>2</sup> faisant partie du plan d'épandage :

Surface totale du plan d'épandage en ha (calculée sur la base de la SAU<sup>3</sup>) :

<sup>2</sup> PAC : Politique agricole commune

<sup>3</sup> SAU : Surface agricole utile

Q : Quantité d'azote épanchée inscrite au plan d'épandage (en kg N)

A1 : dont épanchée sur les terres de l'exploitation (kg N)

A2 : dont épanchée sur les terres mises à disposition par un tiers (kg N)

B1 : dont produite sur l'installation (kg N)

B2 : dont provenant de tiers (kg N)

(A1+A2 = B1+B2 = Q)

Capacité de stockage des matières épanchées (en mois) :

**d) Rejets à l'atmosphère (fumées, gaz, poussières, odeurs...) :**

Oui  Non

Si oui, préciser :

Origine et nature des rejets :

S'il y a des dispositifs de captation ou de traitement sur site avant rejet, préciser :

Autres commentaires sur les rejets à l'atmosphère :

## 5 - 2 ELIMINATION DES DECHETS ET RESIDUS DE L'EXPLOITATION

Types de déchets et résidus issus de l'exploitation et filière de valorisation ou élimination (préciser) :

Collecte des déchets par le service public de gestion des déchets :

Oui  Non

## 5 - 3 DISPOSITIONS PREVUES EN CAS DE SINISTRE

Capacité en eau :

Prise d'eau sur le réseau incendie public

Autre (préciser) :

Autres moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant (préciser) :

## 6 – DEMANDE D'AGREMENT

Il s'agit d'une installation classée de **traitement de déchets** soumise à déclaration et nécessitant un **agrément** en référence à l'article L541-22 du code de l'environnement (valorisation de déchets d'emballage, traitement de déchets pneumatiques, d'huiles usagées...):

Oui  Non

Si oui, préciser :

Déchets à traiter		Quantités maximales	Filière de traitement	
Nature des déchets	Codification déchets		Type de traitement	Codification du traitement

Commentaires :

## 7 – NATURA 2000

En référence notamment :

- aux rubriques de la nomenclature précisées au point 4 ci-dessus
- et aux listes mentionnées au III de l'article L414-4 du code de l'environnement (liste nationale ou listes locales définies par arrêtés préfectoraux),

l'installation est soumise à évaluation des incidences Natura 2000 :

Oui  Non

Si oui, joindre votre évaluation des incidences Natura 2000.

## 8 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Le déclarant confirme qu'il a pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des **éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Oui  Non

Si oui, joindre votre demande de modification.

Fait à

le

Signature du déclarant